



LEGENDE

- Contour communal
 - Bâti
 - Contour parcellaire
 - A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
 - AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
 - D3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
 - D3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
 - D3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de danger)
 - I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
 - INT1 - Cimetières civils et militaires
 - INT1 - Zone de protection
 - PT2 - Protection des Faisceaux Hertzien (zone de protection)
 - T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- T1 - Protection des Lignes Ferroviaires**
- T1 - Voie ferrée principale

Nota:
 Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>
 Ou contacter directement le gestionnaire.

<p>Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord</p>	<p>Carte de Servitudes d'Utilité Publique</p>	<p>Plan Local d'Urbanisme</p> <p>- Type Procédure : Révision - Délibération : 07 avril 2015 - Mise à jour : Juin 2019</p> <p>Carte: 1/1</p> <p>- Sources : Gestionnaires Servitudes @ Cadastre / Pci - Dgip - Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr</p>
	<p>Commune de NEUVILLE-SAINT-REMY 59428</p>	

